

RÉSOLUTION
2020-041

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'aliénation/lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture déposée par Sylvain Roy, visant les lots 4 005 342 et 4 004 988 et 4 005 300, du cadastre de Québec, circonscription foncière d'Abitibi;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à autoriser la construction d'une rue publique en zone agricole afin de desservir des propriétés qui sont accessibles par un chemin privé non conforme à la réglementation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à améliorer la qualité des services et surtout l'accès aux divers intervenants de la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande d'aliénation/lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, déposée par Sylvain Roy, visant les lots 4 005 342, 4 004 988 et 4 005 300,

du cadastre de Québec, circonscription foncière d'Abitibi, selon le plan préparé par Géoposition, arpenteurs-géomètres, portant le numéro 1616 de ses minutes.

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président